

Séance ordinaire
Tenue le 6 novembre 2023
à 19 h 30
à l'édifice municipal

Sont PRÉSENTS à cette séance :

Monsieur le Maire	Hervé Simard
Mesdames les conseillères	Caroline Chayer Janic Gagnon
Messieurs les conseillers	Samuel Choquette Jean Simard Claude Paquet

Est absent à cette séance:

Monsieur le conseiller	Grégoire Girard
------------------------	-----------------

Sont également présents :

Nancy Girard directrice générale et greffière-trésorière et quelques citoyens

ORDRE DU JOUR

- 1 Vérification du quorum et lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 2 Adoption des procès-verbaux**
- 2.1** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2023
- 3 Lecture et adoption des comptes du mois d'octobre 2023**
- 3.1** Adoption de la liste des dépenses du 1 au 30 octobre 2023 au montant de 249 120.90 \$
- 4 Lecture de la correspondance**
- 4.1** Fondation Philippe Laprise (TDAH) demande de don
- 4.2** La grande semaine des tout-petits, levée du drapeau le 20 novembre 2023
- 4.3** Invitation au 50e du conseil régional de l'environnement et du développement durable Saguenay–Lac-Saint-Jean (CREDD)
- 4.4** Invitation au souper vins et fromages du régiment du Saguenay
- 5 Administration**
- 5.1** Demande à la commission de toponymie d'officialiser le nom du pont de la Collaboration
- 5.2** Demande à la commission de toponymie d'officialiser le nom du chemin de la Retraite
- 5.3** Dépôt des états comparatifs
- 5.4** Autorisation de dépense pour le remboursement de frais de formation de l'ordre des CPA à la directrice générale
- 5.5** Adjudication d'un contrat au montant de 15 697.70 \$ plus taxes applicables, à la firme Devicom pour le remplacement du serveur informatique
- 6 Travaux publics**
- 6.1** Nomination au poste permanent à temps plein de manœuvre
- 6.2** Autorisation de remboursement d'un montant de 351.80 \$ à l'association des résidents du km 97 pour le nivelage d'une portion du chemin Louis-Joseph Tremblay, en prévision de l'inauguration du pont de la Collaboration
- 7 Hygiène du milieu**
- 7.1** Approbation d'une dépense de 299.99 \$ pour l'achat d'un palan électrique
- 8 Urbanisme**
- 8.1** Demande de dérogation mineure au cadastre # 6 472 150
- 9 Sécurité publique**
- 9.1** Aucun
- 10 Loisirs culture tourisme et vie communautaire**
- 10.1** Adjudication d'un contrat d'une durée d'un an, avec possibilité de renouvellement, à monsieur Christian Lavoie pour l'opération d'un relais de motoneige à l'édifice municipal
- 10.2** Demande d'aide financière supplémentaire au montant de 4 338 \$ dans l'enveloppe PSPS pour une bonification du projet anneau de glace et éclairage de patinoire
- 10.3** Demande d'aide financière de 1 000 \$ dans l'enveloppe commandite et de 16 637.81 \$ dans l'enveloppe PSPS pour la reconstruction d'un pont et de passerelles dans les sentiers des monts Toby et Du Four
- 11 Rapport des comités et informations**
- 11.1** Aucun
- 12 Affaires diverses**
- 13 Période de questions**
- 14 Levée de l'assemblée**

- 208-11-2023**
- 1 Vérification du quorum et lecture et adoption de l'ordre du jour**
Il est proposé par Claude Paquet
Appuyé par Caroline Chayer
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté
- 2 Adoption des procès-verbaux**
2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2023
Résolution # 209-11-2023
Le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2023 a été transmis aux membres du conseil qui en ont fait la lecture avant la séance.
- 209-11-2023**
- Il est proposé par** Claude Paquet
Appuyé par Samuel Choquette
Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2023 soit accepté tel que présenté.
- 3 Lecture et adoption des comptes du mois d'octobre 2023**
3.1 Adoption de la liste des dépenses du 1 au 30 octobre 2023 au montant de 249 120.90 \$
Résolution # 210-11-2023
Considérant que conformément aux dispositions du Code municipal, le directeur général, dresse chaque mois un rapport des factures préalablement autorisées (déjà payées) ainsi qu'un journal des factures à payer en spécifiant les objets pour lesquels les dépenses ont été faites :
- Considérant que**, conformément aux articles 176.5 et 961.1 du Code municipal, le rapport détaillé est déposé à cette séance du Conseil;
- 210-11-2023**
- Il est proposé par** Janic Gagnon
Appuyé par Samuel Choquette
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil
- Que** le Conseil municipal de Ferland-et-Boilleau accepte le rapport des dépenses, dont une copie est en annexe de ce procès-verbal pour la période du 1 au 30 octobre 2023
Pour un montant total de 249 120.90\$
- 4 Lecture de la correspondance**
4.1 Fondation Philippe Laprise (TDAH) demande de don
Puisque le budget annuel de don est épuisé, le conseil a décidé de refuser la demande.
- 4.2 La grande semaine des tout-petits, levée du drapeau le 20 novembre 2023**
Résolution # 211-11-2023
Considérant la grande semaine des tout-petits qui aura lieu du 20 au 26 novembre 2023, célébrant leur 8^e édition;
Considérant que le conseil souhaite se joindre au mouvement afin de donner une voix aux quelque 509 000 tout-petits au Québec;
Considérant l'importance que le conseil accorde aux respects des droits des tout-petits;
Considérant qu'un mouvement de mobilisation pour les tout-petits de partout dans le monde, le lundi 20 novembre, lors de la Journée mondiale de l'enfance;
Considérant le matériel de promotion mis à la disposition de la municipalité;
- 211-11-2023**
- Il est proposé par** Claude Paquet
Appuyé par Caroline Chayer
Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil
Que la municipalité diffuse sur les réseaux sociaux ainsi que sur le panneau lumineux, le matériel de promotion.
Et qu'une levée de drapeaux sera effectuée lors de la Journée mondiale de l'enfance, le 20 novembre 2023.
- 4.3 Invitation au 50e du conseil régional de l'environnement et du développement durable Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD)**
Puisque le budget annuel de don est épuisé, le conseil a décidé de refuser la demande.
- 4.4 Invitation au souper vins et fromages du régiment du Saguenay**
Puisque le budget annuel de don est épuisé, le conseil a décidé de refuser la demande.

5 Administration

5.1 Demande à la commission de toponymie d'officialiser le nom du pont de la Collaboration

Résolution # 212-11-2023

Concernant une demande d'officialisation d'un nom à la commission de toponymie

Considérant que l'ancienne passerelle de motoneige dont les coordonnées GPS sont 48.212872, -70.815861 a été démantelée et qu'un pont a été construit à cet endroit;

Considérant que ces travaux ont été rendus possibles grâce à la collaboration du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, du ministère des Transports et de la Mobilité durable, du ministère de la Sécurité civile, de la MRC du Fjord-du-Saguenay, des citoyens ayant accepté de céder leurs droits en faveur de la municipalité, sur la portion de chemin adjacente à leur propriété, de nombreux fonctionnaires des ministères impliqués, des professionnels impliqués au dossier, de la coopérative forestière Ferland-Boilleau, de l'entrepreneur, du conseil municipal et des employés de Ferland-et-Boilleau;

Considérant qu'un tel niveau de collaboration a été décrit comme étant exemplaire par la ministre des Affaires municipales lors de la cérémonie d'inauguration du pont;

Considérant qu'il est de la responsabilité de la municipalité de nommer les chemins sur son territoire;

Considérant que le conseil municipal juge pertinent que le nom du pont rappelle cette collaboration;

212-11-2023

Il est proposé par Janic Gagnon

Appuyé par Jean Simard

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil

D'accepter que le pont situé au-dessus de la rivière ha! Ha! entre les chemins Louis-Joseph Tremblay et Gilbert et dont les coordonnées GPS sont 48.212872, -70.815861, soit nommé le pont de la Collaboration;

De demander la reconnaissance officielle du nom à la commission de toponymie.

5.2 Demande à la commission de toponymie d'officialiser le nom du chemin de la Retraite

Résolution # 213-11-2023

Concernant une demande d'officialisation d'un nom à la commission de toponymie

Considérant la demande reçue d'un citoyen qui désire que le nom de son chemin soit reconnu officiellement afin de pouvoir bénéficier de certains services publics;

Considérant qu'il est de la responsabilité de la municipalité de nommer les chemins sur son territoire;

Considérant que le conseil municipal approuve l'utilisation du nom chemin de la Retraite pour nommer le chemin débutant aux abords de la route 381, entre les km # 82 et 83, près du chemin du Lac Edgard, et dont le numéro de cadastre est 6 510 793;

213-11-2023

Il est proposé par Jean Simard

Appuyé par Samuel Choquette

et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

D'accepter que le chemin débutant à la route 381 près du km 82 et 83 porte le nom de chemin de la Retraite;

De demander la reconnaissance officielle du nom à la commission de toponymie.

5.3 Dépôt des états comparatifs

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec (article 176.4), le directeur général et secrétaire-trésorier présente les états comparatifs suivants:

Le premier état comparatif prévu à l'article 176.4 C.M. compare les revenus et les dépenses de l'exercice financier courant, réalisés jusqu'au 30 septembre 2022. Il compare également les revenus et dépenses de l'exercice financier précédent, qui ont été réalisés au 30 septembre 2021.

Le second état comparatif prévu à l'article 176.4 C.M. compare les revenus et les dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont dispose alors le greffier-trésorier, et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

Les états comparatifs sont présentés à la population et demeurent disponibles au bureau municipal pour consultation.

5.4 Autorisation de dépense pour le remboursement de frais de formation de l'ordre des CPA à la directrice générale

Résolution # 214-11-2023

Autorisant la dépense relative à l'achat de formations

Considérant que le contrat de travail prévoit le remboursement de certaines dépenses telles que les frais de formations;

Considérant que les frais de formations s'élèvent à 734.01\$;

214-11-2023

Pour ces motifs;

Il est proposé par Caroline Chayer

Appuyé par Janic Gagnon

et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

D'autoriser le remboursement de la dépense de 734.01\$ à la directrice générale greffière-trésorière.

- 5.5 **Adjudication d'un contrat au montant de 15 697.70 \$ plus taxes applicables, à la firme Devicom pour le remplacement du serveur informatique**
- Résolution # 215-11-2023**
Relative à l'octroi d'un contrat
- Considérant** l'importance du système informatique pour le fonctionnement de la municipalité et la conservation des données essentielles;
- Considérant** que le serveur actuel arrive à sa pleine capacité et à la fin de sa vie utile et ne répond plus aux besoins de la municipalité en termes d'efficacité;
- Considérant** que le serveur actuel ne permet pas de répondre pleinement aux normes de sécurité actuelles;
- Considérant** l'offre de service de la firme Devicom au montant de 15 697.70 \$ plus les taxes applicables, incluant matériel et installation, pour le remplacement et le rehaussement de l'infrastructure serveur;
- 215-11-2023
- Pour ces motifs;**
Il est proposé par Jean Simard
Appuyé par Samuel Choquette
et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil
D'accepter l'offre de service de Devicom telle que présentée;
D'autoriser madame la directrice générale greffière-trésorière, Nancy Girard, à signer le contrat au nom de la municipalité.
- 6 **Travaux publics**
- 6.1 **Nomination au poste permanent à temps plein de manœuvre**
- Résolution # 216-11-2023**
- Considérant** qu'à la suite de la mise en place d'une entente de coopération intermunicipale, le poste de manœuvre est laissé vacant;
- Considérant** qu'à la suite de l'affichage, des candidatures ont été reçues et que les candidats retenus ont été rencontrés par un comité de sélection;
- Considérant** que le comité de sélection recommande l'embauche de monsieur Jean-Daniel Gagnon;
- 216-11-2023
- Il est proposé par** Claude Paquet
Appuyé par Janic Gagnon
et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil
D'approuver l'embauche de monsieur Jean-Daniel Gagnon au poste de manœuvre;
D'autoriser madame Nancy Girard, directrice générale, greffière-trésorière à procéder à l'embauche de monsieur Jean-Daniel Gagnon au poste permanent de manœuvre à temps complet ;
- 6.2 **Autorisation de remboursement d'un montant de 351.80 \$ à l'association des résidents du km 97 pour le nivelage d'une portion du chemin Louis-Joseph Tremblay, en prévision de l'inauguration du pont de la Collaboration**
- Résolution # 217-11-2023**
- Considérant** la demande d'aide financière de l'association des résidents du km 97, pour le nivelage d'une portion du chemin Louis-Joseph Tremblay, situé avant le Pont de la collaboration;
- Considérant** que la facture au montant de 1020.00 \$ concerne le chemin Louis-Joseph Tremblay et également des chemins privés pour une proportion de 50% chacune;
- Considérant** que le conseil juge pertinent de participer aux frais de nivelage du chemin Louis-Joseph Tremblay, suivant les travaux de construction du Pont de la Collaboration ayant entraîné une hausse de la circulation lourde;
- 217-11-2023
- Pour ces motifs**
Il est proposé par Janic Gagnon
Appuyé par Jean Simard
et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil
D'approuver le remboursement de 30% de la facture, ce qui représente la portion du chemin avant le pont, pour un montant de 351.80 \$;
D'autoriser, madame la directrice générale greffière-trésorière, Nancy Girard, à procéder au versement de la somme à l'association des résidents du km 97.
- 7 **Hygiène du milieu**
- 7.1 **Approbation d'une dépense de 299.99 \$ pour l'achat d'un palan électrique**
- Résolution # 218-11-2023**
- Considérant** l'étude hydrogéologique en cours actuellement sur les puits de la municipalité;
- Considérant** que cette étude nécessite de sortir les pompes des puits à l'aide d'un palan électrique et que cet outil n'est pas disponible en location;
- 218-11-2023
- Pour ces motifs**
Il est proposé par Janic Gagnon
Appuyé par Caroline Chayer
et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil
D'approuver la dépense au montant de 344.91\$ incluant les taxes, pour l'acquisition d'un palan électrique.

- 8 Urbanisme**
- 8.1 Demande de dérogation mineure au cadastre # 6 472 150**
Résolution # 219-11-2023
Considérant la réglementation municipale actuellement en vigueur dans le présent cas fixe la superficie minimale d'implantation d'un bâtiment à 50 m², la superficie de plancher à un minimum de 75 m², la largeur minimale du mur avant à 8 m et la marge latérale à 10 m
- Considérant que** la présente demande consiste à réduire la superficie d'implantation de 50 m² à 31.293 m², la superficie de plancher de 75 m² à 31.293 m², la largeur du mur avant de 8 m à 3.66 m, et la marge latérale de 10 m à 7.97 m.
- Considérant** qu'à la fin des travaux, la superficie de plancher sera au minimum de 75 m².
- Considérant** qu'un avis public a été publié le 14 septembre 2023.
- Pour ces motifs**
Il est proposé par Janic Gagnon
Appuyé par Caroline Chayer
et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil
Que le conseil municipal de Ferland-et-Boilleau accorde la dérogation mineure visant à rendre conforme le cadastre # 6 472 150
- 219-11-2023
- 9 Sécurité publique**
- 9.1 Aucun**
- 10 Loisirs culture tourisme et vie communautaire**
- 10.1 Adjudication d'un contrat d'une durée d'un an, avec possibilité de renouvellement, à monsieur Christian Lavoie pour l'opération d'un relais de motoneige à l'édifice municipal**
Résolution # 220-11-2023
Considérant l'appel d'offres publiée par la municipalité de Ferland-et-Boilleau pour l'opération d'un relais de motoneige dans les locaux de l'édifice municipal;
- Considérant** l'offre déposée par monsieur Christian Lavoie au conseil municipal et que cette offre répond aux besoins des motoneigistes et présente un potentiel de dynamiser la vie communautaire;
- Pour ces motifs**
Il est proposé par Caroline Chayer
Appuyé par Jean Simard
et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil
D'accepter l'offre de service de monsieur Christian Lavoie;
D'autoriser madame la directrice générale, greffière-trésorière, Nancy Girard, à procéder à la signature d'un contrat, d'une durée d'un an, avec possibilité de renouvellement, au nom de la municipalité.
- 220-11-2023
- 10.2 Demande d'aide financière supplémentaire au montant de 4 338 \$ dans l'enveloppe PSPS pour une bonification du projet anneau de glace et éclairage de patinoire**
Résolution # 221-10-2023
Considérant qu'une demande d'aide financière, au fonds PSPS, au montant de 10 886 \$ pour l'installation d'une bordure à l'anneau de glace et pour améliorer l'éclairage de la patinoire de Boilleau a été autorisée le 2 octobre dernier, et que le coût prévu du projet était de 12 096 \$;
- Considérant** qu'à la suite de l'évolution du projet, le budget révisé s'élève maintenant à 16 484,48\$
- Considérant que** le conseil juge pertinent d'augmenter le budget pour la continuité du projet;
- Pour ces motifs**
Il est proposé par Claude Paquet
Appuyé par Samuel Choquette
et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil
Que la Municipalité de Ferland-et-Boilleau autorise Annick Simard à faire les modifications au projet initial et à soumettre la demande de bonification de 4 388,48 \$ à la MRC du Fjord,
Que la Municipalité s'engage à augmenter sa mise de fonds de 439\$ et que celle-ci s'élèvera à 1 685 \$;
- Que** le conseil autorise Nancy Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents relatifs à cette demande de bonification.
- 221-11-2023

10.3 Demande d'aide financière de 1 000 \$ dans l'enveloppe commandite et de 16 637.81 \$ dans l'enveloppe PSPS pour la reconstruction d'un pont et de passerelles dans les sentiers des monts Toby et Du Four

Résolution # 222-11-2023

Considérant le rapport d'évaluation des sentiers des monts Toby et du Four réalisé par l'organisme Les Verts Boisée du Fjord au cours de l'année 2022;

Considérant que ce rapport fait notamment état des travaux à effectuer au niveau des passerelles et autres structures de bois afin d'assurer la sécurité des usagers;

Considérant que ces sentiers sont situés sur le territoire de la municipalité;

Considérant que le coût des matériaux s'élève à 18 486,81 \$ et que les matériaux doivent être transportés sur place en saison hivernale en raison de la topographie du secteur;

Pour ces motifs

Il est proposé par Janic Gagnon

Appuyé par Samuel Choquette

et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

Que le conseil autorise Annick Simard, agente de développement, à déposer une demande d'aide financière au montant de 1 000 \$ dans l'enveloppe commandite, pour la reconstruction d'un pont et de passerelles dans les sentiers.

Que le conseil autorise Annick Simard, agente de développement, à déposer une demande d'aide financière au montant de 16 637.81 au fonds PSPS afin d'obtenir l'aide financière pour la reconstruction d'un pont et de passerelles dans les sentiers.

Et que Mme Nancy Girard, Directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents relatifs à ces demandes d'aide financière.

11 Rapport des comités et informations

11.1 Aucun

12 Affaires diverses

13 Période de questions

Quelques citoyens posent des questions et monsieur le maire répond

14 Levée de l'assemblée

Comme tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,

19:46

Il est proposé par Janic Gagnon

Et il est résolu à l'unanimité des membres présents du Conseil

Que la séance soit levée

222-11-2023

223-11-2023

Hervé Simard, Maire

Nancy Girard, CPA auditrice, greffière-trésorière et directrice générale